

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

N° 2025-00002

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 03 juin 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets

- La demande de dérogation mineure est demandée afin d'autoriser un logement d'appoint dans un bâtiment accessoire de type garage privé isolé existant sur un terrain ayant une superficie de terrain de 3 999,7 mètres carrés (43 052,41 pieds carrés).
- La demande de dérogation mineure est demandée afin d'autoriser l'aménagement d'une partie du logement d'appoint sur une partie du niveau rez-de-chaussée (niveau garage) d'un bâtiment accessoire de type garage privé isolé qui est existant.

La réglementation en vigueur

- Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur qui stipule, à l'article 4.1.6, stipule que sur l'ensemble du territoire, à l'exception d'un terrain ayant une superficie de moins de 5 000 m² (53 819,55 pieds carrés), un logement d'appoint peut être aménagé pour un bâtiment de la classe d'usage « habitation unifamiliale » de type isolé.
- Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur stipule, à l'article 4.1.6, alinéa 2. b) stipule que le « garage privé isolé » doit contenir un espace servant à la fonction de garage minimalement au rez-de-chaussée. Le logement d'appoint doit être localisé au 2e étage du « garage privé isolé ».

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 594 344, cadastre du Québec, sise au 88, rue Daudelin, dans la zone R-3.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 03 juin 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, ce 15 mai 2025


James L. Lacroix, Le directeur général et greffier-trésorier,